

France-La Plaine-Saint-Denis: Reconditioning services of passenger coaches**OJ S 240/2023 13/12/2023****Contract notice – utilities****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF Voyageurs

National registration number: 519 037 584

Postal address: 4 rue André Campra CS 20012

Town: LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

NUTS code: FR France

Postal code: 93210

Country: France

Contact person: Catherine YSMAL

E-mail: catherine.ysmal@sncf.fr

Telephone: +33 612302987

Internet address(es):Main address: <https://www.sncf.com/fr>Address of the buyer profile: <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html><https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally

available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of

charge, at: <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html>**I.6. Main activity**

Railway services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Réalisation d'opérations de révisions sur voitures Corail

Reference number: 2023RFI124156

II.1.2. Main CPV code

50224200 Reconditioning services of passenger coaches

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent accord cadre, mono-attributaire, porte sur la réalisation d'opérations de « Révision Générale » (RG) et « d'Autres Travaux Programmés - Prolongation de 6 ans » (ATP PR6) sur voitures Corail avec une quantité minimum de 40 voitures (Tranche Ferme) et un montant maximum de 125 000 000 €HT. Il s'agit des consistances suivantes :

- La RG est une intervention majeure du schéma de maintenance des voitures Corail. Elle comporte la dépose systématique d'organes pour révision, des examens détaillés pour la plupart des parties constitutives du véhicule ainsi que les remises en état nécessaires pour permettre une exploitation pendant une durée d'environ 15 ans sans travaux importants sur la caisse.
- La consistance ATP PR6 ou ATP6 est une opération de révision de portée moindre par rapport à la RG, qui vise à garantir la sécurité de l'exploitation ferroviaire et le confort des voitures Corail pour une durée limitée à 6 ans.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 125 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

50224200 Reconditioning services of passenger coaches

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Les travaux RG et ATP PR 6 comportent :

- o des travaux « Socle » à réaliser de manière systématique sur les voitures Corail tels que la révision des bogies, remplacement des tampons et organes de traction, etc. La consistance des travaux « socle » pourra être différente entre les opérations RG et ATP PR6.
- o des travaux « aux critères » à réaliser suite à un diagnostic effectué par le Titulaire sur chaque voiture selon la documentation fournie par SNCF Voyageurs. Ces travaux tels que réparation et remplacement des pièces constitutives des portes, remplacement d'aménagements intérieurs abîmés, etc. dépendent de l'état des voitures et seront facturés au réel. La mise en œuvre de certains travaux « aux critères » pourra également être déclenchée par une demande de SNCF Voyageurs.
- o Des travaux supplémentaires qui pourront être identifiés lors du traitement des voitures par le Titulaire.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 125 000 000,00 EUR

II.2.7.

Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 84

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Marché prorogeable 1 fois 12 mois (option de durée)

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

SNCF Voyageurs se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, le montant total cumulé ne dépassant pas le montant total maximal de l'ensemble des prestations de 125 000 000 €HT.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

III.1.1.1. Justifier de l'existence légale de l'entreprise, avec un numéro d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés (ou équivalent) de moins de 3 mois.

III.1.1.2. L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de Candidature - Désignation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété, ou tout autre document équivalent.

III.1.1.3. L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété, ou tout autre document équivalent.

Le candidat devra renseigner dans le DC2, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet du Marché, c'est à dire concernant la rénovation de matériels roulants ferroviaires en spécifiant la part de ces marchés liés à la rénovation de matériels roulants ferroviaires voyageurs.

Ces documents sont à se procurer par internet à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

III.1.1.4. Le candidat précise la part du Marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'opérateur économique principal.

III.1.1.5. Le candidat fournit le document récapitulatif de l'ensemble des pièces demandées selon le modèle prédéfini (clause à clause du JOUE) dûment complété.

Ce document est à télécharger sur [E@SI](https://snCF.bravosolution.com/web/login.html) sur le site : <https://snCF.bravosolution.com/web/login.html>.

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du Marché.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

III.1.2.1. Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

III.1.2.2. Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison mère, la relation d'appartenance à un tel groupe.

III.1.2.3. Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance en cours de validité pour les risques professionnels et précisant les montants de couverture associés par sinistre. La fourniture de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle est une modalité de preuve de la déclaration d'assurance en cours de validité pour les risques professionnels évoqués ci-dessus.

SNCF Voyageurs se réserve le droit de faire réaliser, par un organisme tiers indépendant et spécialisé, une enquête financière pour vérifier la santé économique, financière et la pérennité des candidats.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du Marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement, à l'exception des points III.1.3.10, III.1.3.11, III.1.3.12, III.1.3.13, III.1.3.14 et III.1.3.15 pour lesquels une réponse est suffisante pour l'ensemble du groupement) :

III.1.3.1. Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise, dont l'effectif moyen de l'encadrement, en détaillant, le cas échéant, la part des effectifs en intérim.

III.1.3.2. La présentation d'une liste des principaux services de l'opérateur économique en matière de rénovation de matériels roulants ferroviaires en détaillant ceux liés à la rénovation de matériels roulants ferroviaires voyageurs au cours des 3 dernières années, en indiquant : le montant, la date, le destinataire public ou privé, et la nature des matériels roulants concernés, en particulier Voyageurs. L'exécution satisfaisante des prestations de service est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.1.3.3. L'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur.

III.1.3.4. Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques environnementaux inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de l'environnement (ISO14001 et / ou règlement CE

EMAS, et / ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites concernés).

Le candidat avise ses sous-traitants et autre opérateur travaillant pour son compte du fait que l'alinéa précédent leur est applicable. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du Marché.

III.1.3.5. Le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement.

III.1.3.6. Le candidat s'engage à fournir dans son offre les résultats d'une évaluation RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de moins de 12 mois de type EcoVadis ou équivalent, établie sur le périmètre des activités de son entreprise, ou à défaut, l'engagement de l'entreprise à s'engager dans cette démarche.

III.1.3.7. Le candidat fournit une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont il dispose pour exécuter le Marché.

III.1.3.8. Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à prévenir et à maîtriser les risques professionnels inhérents à ses activités. Le cas échéant, une certification en matière de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS180001 et / ou ILO-OSH 2001, et / ou toute autre norme équivalente), attestant du respect de ces dispositions, pourra être fournie par le candidat. Ce dernier précisera le périmètre rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites concernés).

III.1.3.9. Le candidat doit présenter les moyens, méthode et ingénierie lui permettant notamment de définir les gammes de travail et la formation de son personnel dans le cadre de l'exécution du Marché, et attestant de l'expertise du candidat dans le domaine de la rénovation de matériels roulants ferroviaires.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Suite :

III.1.3.10. Le candidat devra apporter la preuve de sa capacité débiter l'industrialisation, au plus tard, 2 mois après la date de notification du marché, sur son site, avec une immobilisation maximale de 9 voitures à la fois (a=9) à l'issue d'une phase de montée en cadence, avec un temps de traversée de 45 jours ouvrés maximum.

III.1.3.11. Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'un site embranché fer au réseau RFN à écartement UIC. A défaut, le candidat exposera les moyens qu'il compte mettre en œuvre afin d'assurer, sous sa responsabilité, l'acheminement entre le réseau RFN et son site de production et permettant de respecter le planning et la cadence demandés.

III.1.3.12. Le candidat doit démontrer sa capacité à accueillir et stocker jusqu'à 10 voitures Corail sur son site en sus des voitures en cours de traitement sachant que la longueur d'une voiture Corail est de 26.40 mètres.

III.1.3.13. Le candidat doit démontrer que son site dispose :

- d'une alimentation électrique 1500 V (continu) afin de réaliser les essais fonctionnels.
- de moyens de levage ou équivalents permettant la dépose des bogies des voitures Corail et le travail sous caisse.
- d'infrastructures d'accès pour le travail en toiture sur voitures Corail.
- d'équipements de grenailage permettant notamment le traitement de caisses complètes de voitures Corail et de châssis de bogie.
- de moyens permettant le pesage de voitures Corail.
- d'un équipement pour la réalisation des essais de freinage.
- d'équipements pour la peinture de caisses de voitures Corail.

III.1.3.14. Le candidat ou son sous-traitant doit impérativement être détenteur du certificat de qualification propre aux activités de confinement et de retrait d'amiante, tel que posé par le Code de Travail, articles R4412-129 et suivants.

III.1.3.15.- Le candidat ou, le cas échéant, l'un des membres du groupement, doit être titulaire du certificat soudure EN15085. Il est précisé que les prestations de soudure ne pourront pas être sous-traitées.

III.1.3.16. Le candidat, et le cas échéant tous les membres du groupement, doi(ven)t être titulaire(s) du certificat qualité ISO9001 en cours de validité. A défaut, le Titulaire, et le cas échéant tous les membres du groupement, devront exposer leur système de management de la qualité.

Le candidat doit aviser ses sous-traitants et autres opérateurs travaillant pour son compte du fait que l'ensemble des dispositions précédentes leurs sont applicables. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du Marché.

En phase de candidature, SNCF Voyageurs de réserve le droit de réaliser ou de faire réaliser des audits qualité chez les candidats.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Les candidats seront sélectionnés sur la base de leur capacité juridique, technique, financière et RSE à réaliser le Marché. Ces éléments de capacité seront analysés sur la base des documents demandés dans le cadre du présent avis.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Le Marché prévoit la fourniture par le Titulaire de garanties bancaires à première demande pour sécuriser les paiements qui s'effectueraient avant la réalisation totale de la prestation.

Les précisions sur les garanties demandées par SNCF Voyageurs seront apportées dans les documents du dossier de consultation.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Paiement net par virement à échéance fixée à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation quantitative et qualitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Dans le cas d'entreprises groupées et quelle que soit la forme du groupement, seul le mandataire est habilité à présenter à SNCF Voyageurs des factures qui seront payées sur compte unique.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

Compte-tenu de l'imbrication des prestations objets du Marché, le groupement devra être solidaire et le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/01/2024 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

Date: 09/02/2024

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 12 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

La présente consultation est effectuée dans le cadre de la procédure négociée avec mise en concurrence, objet du code de la commande publique. Dans le cadre de cette procédure, la négociation n'est pas systématique. Il s'agit d'une éventualité qui peut être mise en œuvre par l'acheteur selon le niveau des offres remises.

L'Entité Achats développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Toute candidature envoyée par voie électronique doit être envoyée sur la plateforme [E@SI](#) (cf. section I de l'avis) par un représentant du candidat dûment habilité. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de l'Entité Achats.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme précité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique, le candidat peut se rapprocher du support fournisseurs de la plateforme (accessible à partir de l'adresse indiquée en section I). Pour toute autre question, le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprise au point I.1 du présent avis.

Après examen des documents, l'Entité Achats évalue la capacité des candidats et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le Marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicable aux marchés de construction, de maintenance et de transformation de matériels roulants de SNCF, disponible sur le site SNCF : <https://www.sncf.com/fr/groupe/fournisseurs/documents>.

Les documents de la consultation sont mis à disposition des opérateurs économiques afin de les informer sur la nature et l'étendue du besoin. Toutefois, ces documents comportent des informations sensibles, leur communication est par conséquent subordonnée à la signature préalable d'un accord de confidentialité.

Chaque opérateur souhaitant obtenir le dossier de la consultation devra retourner par messagerie sécurisée via E@SI sur le site : <https://sncf.bravosolution.com/web/login.html> l'accord de confidentialité téléchargeable sur ledit site et dûment renseigné et signé.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigés en français. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

Toutes les éventuelles options devront obligatoirement être chiffrées par le candidat.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: PARIS CEDEX 17

Postal code: 75859

Country: France

E-mail: tj-paris@justice.fr

Telephone: +33 0144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les procédures de recours applicables sont :

- le référé précontractuel (CJA, art L.551-5 et s) qui peut être exercé jusqu'à la signature du Marché ;

- le référé contractuel (CJA, art L551-13 et s) qui peut être exercé dans un délai de :

- * 31 jours compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

- * 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ;

- le recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses (dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriés).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal Judiciaire de Paris

Postal address: Parvis du Tribunal de Paris

Town: PARIS CEDEX 17

Postal code: 75859

Country: France

E-mail: tj-paris@justice.fr

Telephone: +33 0144325151

Internet address: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

VI.5.

Date of dispatch of this notice

08/12/2023